



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101161

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2023

ÉDITÉ LE 22/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/2004

Forme juridique : SARLU

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 478 018 898 00039

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8208301

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-110243

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-110243

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : LOIRE TOITURE

370 ROUTE DU CHATEAU D'EAU
42130 ST ETIENNE LE MOLARD

Téléphone : 04 77 24 46 76

Portable : 06 79 40 23 14

Site Internet : www.loire-toiture.fr

E-mail : contact@loiretoiture.fr

Responsabilité légale :

CHARVET ROBERT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	26/11/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/11/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Charpentier, Couvreur)	01/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.